



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

L'ACCÈS A L'EMPLOI A L'ISSUE D'UNE FORMATION EN 2020 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



En 2020, 77 700 demandeurs d'emploi ont terminé une formation en Auvergne-Rhône-Alpes. 55% ont accédé à un emploi de plus d'un mois* dans les 6 mois suivant la sortie de formation contre 52% au niveau France.

Ce taux est en baisse de -4,0 points par rapport à 2019 (-2,3 points au niveau France). Les périodes de confinement liées à la crise sanitaire ont impacté l'accès à l'emploi selon le mois de sortie de formation. Il varie également selon les caractéristiques des stagiaires, des formations ou des territoires.

Un accès à l'emploi fortement corrélé aux caractéristiques des formations ou des stagiaires

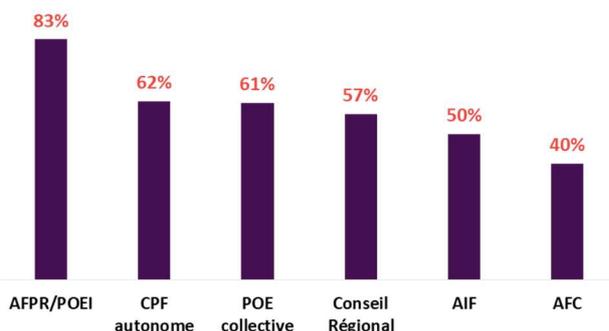
Le taux d'accès à l'emploi six mois après la fin de formation est **élevé pour les formations préalables à un recrutement (AFPR/POEI 83%) ou financées par le CPF autonome (62%)**.

Les formations collectives en AFC amènent moins souvent à l'emploi car concernent plus souvent des publics éloignés de l'emploi ou des formations qui ne visent pas le retour immédiat à l'emploi mais qui constituent plutôt une étape dans un parcours de formation.

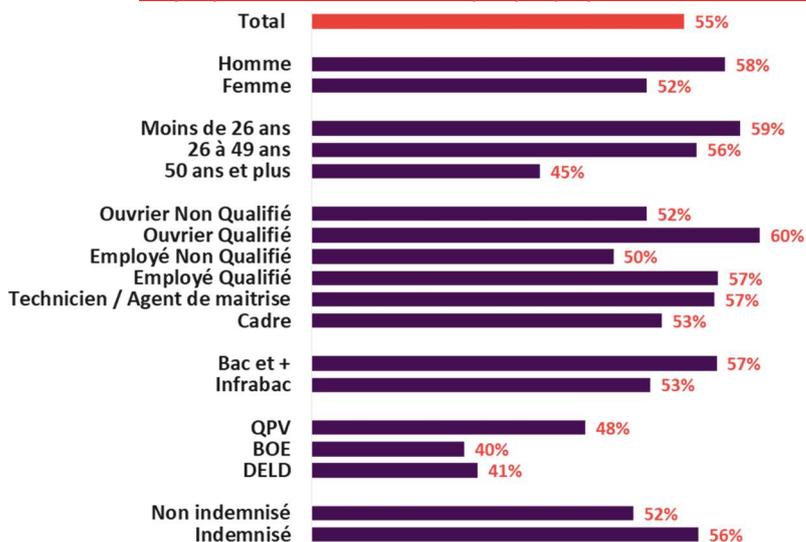
Le taux est plus **fort pour les hommes (58%), les jeunes (59%), les demandeurs d'emploi qualifiés ou indemnisés** que pour les femmes (52%), les seniors (45%), les demandeurs au niveau de qualification ou de formation plus faibles ou pour les publics éloignés de l'emploi ou présentant des freins périphériques à l'emploi.

*cf. Sources et méthodologie page 7

Graphique 1 : Taux d'accès à l'emploi par type de formation*



Graphique 2 : Taux d'accès à l'emploi par profil du demandeur d'emploi



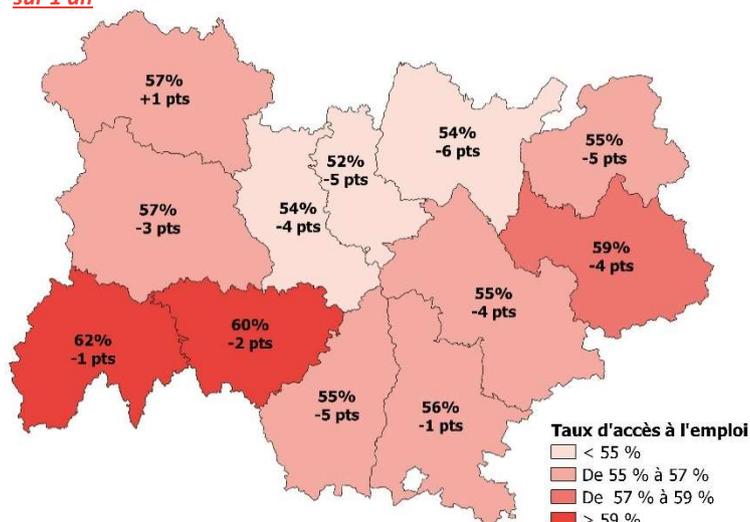
55%

TAUX D'ACCÈS A L'EMPLOI SIX MOIS APRÈS LA SORTIE
DE FORMATION EN 2020 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

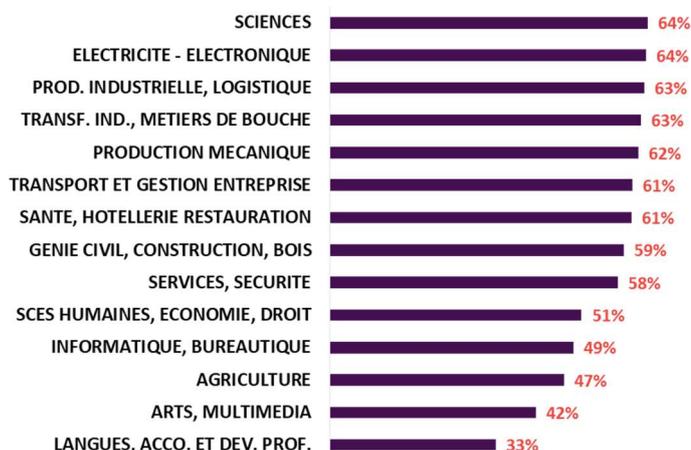


Carte 1 : Taux de retour à l'emploi en 2020 par département et évolution

sur 1 an



Graphique 3 : Taux d'accès à l'emploi par domaine de formation



Le transport, la santé et les AFPR/POEI parmi les formations qui reclassent le mieux.

Le meilleur taux de retour à l'emploi concerne le Transport sanitaire (80%) et les Auxiliaires puéricultures (75%). Plusieurs formations du secteur du transport sont présentes et ont un taux de retour à l'emploi entre 80% et 70%.

Les résultats les plus faibles concernent des formations dont l'objectif n'est pas le retour immédiat à l'emploi.

Il s'agit notamment des formations Découverte ordinateur (20%) ainsi que les formations Accompagnement vers l'emploi et Français Langue Etrangère (23%).

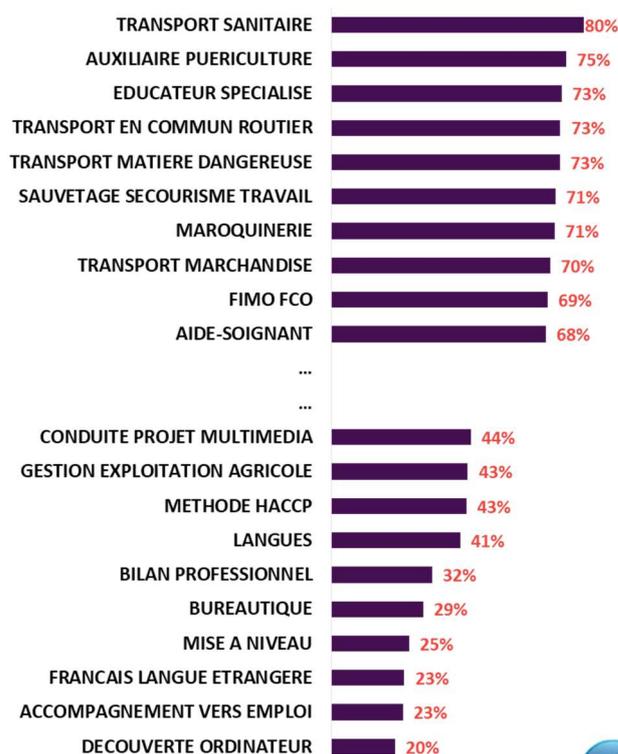
L'accès à l'emploi dans les 6 mois est plus faible dans le Rhône (52%) et l'Ain (54%), départements où Français Langues Etrangères (cf graphique 4) est la première formation suivie, et la Loire (54%) avec une part de stagiaires non qualifiés plus forte (cf graphique 2).

Le taux est le plus élevé dans le Cantal (62%) dont la part de formation d'Infirmier, Aide-soignant est importante et la Haute-Loire (60%) où les formations en AFPR et POEI notamment dans la Maroquinerie sont très présentes.

Seul l'Allier affiche un taux en hausse par rapport à 2019. Les autres départements affichent des baisses pouvant atteindre -6 pts pour l'Ain ou -5 pts pour le Rhône, l'Ardèche et la Haute-Savoie, en lien avec l'impact de la crise sur ces territoires.

L'accès à l'emploi six mois après la sortie de formation varie du simple au double selon le domaine de formation : de 33% pour le domaine Langues, Accompagnement et Développement professionnel (principalement Français Langue Etrangère, Anglais et Accompagnement vers l'emploi) à 64% pour les Sciences (ex : Chimie) ou Electricité-électronique (ex : Habilitation Electrique).

Graphique 4 : TOP 10 des formations aux taux d'accès les plus et les moins élevés parmi les 50 formations les plus représentées



L'accès à l'emploi fortement impacté par la crise sanitaire

Avec les deux périodes de confinement, **l'accès à l'emploi des sortants de formation a baissé de 4 points en 2020 par rapport à 2019**. Toutes les catégories de demandeurs d'emploi et de formations ont affiché une baisse plus ou moins marquée : légère pour les AFPR/POEI ou financées par le Conseil régional (-1 pt), plus fortes en AIF (-8 pts) ou POE Collective (-6 pts). Seule la catégorie des **demandeurs d'emploi non indemnisés fait exception avec un meilleur taux d'accès en 2020 (+4 pts)** qui s'explique par une forte mobilisation du CPF autonome par ce public.

Sur l'année 2020, certaines formations ont mieux reclassé qu'en 2019. Parmi les 2 premières figurent des formations certainement essentielles dans la gestion de la crise sanitaire et mobilisées dans ce cadre: Sauvetage Secourisme Travail (+14 pts) et Sécurité Civile (+11 pts).

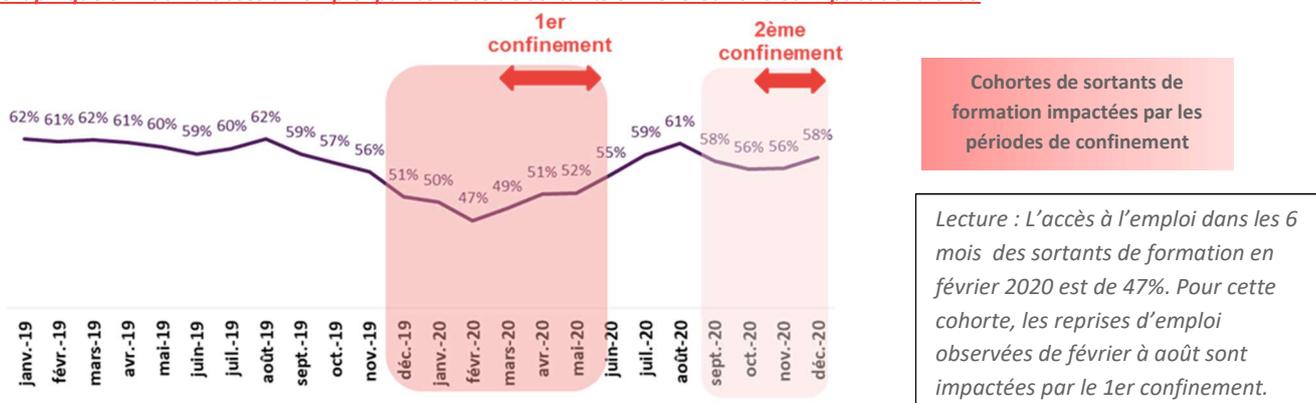
La formation **Création Entreprise** apparaît comme un levier de reprise d'emploi essentiel dans cette période d'incertitude économique et est notamment la formation la plus représentée chez les demandeurs non indemnisés.

Tableau 1 : Formations avec les plus fortes hausses du taux d'accès à l'emploi entre 2019 et 2020

	Taux d'accès 2020	Evolution (en pts)
SAUVETAGE SECOURISME TRAVAIL	71%	+14
SECURITE CIVILE	65%	+11
ENGIN CHANTIER	67%	+7
EDUCATEUR SPECIALISE	73%	+6
SOUDAGE	65%	+5
LOGICIEL BUREAUTIQUE	46%	+4
CREATION ENTREPRISE	53%	+4
CONDUITE PROJET MULTIMEDIA	44%	+3
BUREAUTIQUE	29%	+3
AUXILIAIRE PUERICULTURE	75%	+2

Dans le détail par mois, **les périodes de confinement diminuent fortement les chances de reclassement** des sortants de formation de décembre 2019 à mai 2020 et dans une moindre mesure de septembre à décembre 2020.

Graphique 5 : Taux d'accès à l'emploi par cohorte de sortants en 2019 et 2020 et impact de la crise



Des formations différemment impactées pendant les périodes de confinement

- **Impact fort et durable** : Le taux d'accès à l'emploi des formations Accompagnement vers l'emploi, Découverte ordinateur ou Bureautique, qui n'était pas très élevé en période normale, a été fortement affaibli lors du premier confinement (-20 pts par rapport à la même période en 2019) et n'a pas retrouvé son niveau d'avant crise sur la fin d'année 2020.
- **Impact temporaire puis reprise** : Pour d'autres formations, l'accès à l'emploi, fortement impacté par la période de crise (-15 pts), a retrouvé un niveau normal après le premier confinement : Anglais, Habilitation Electrique, Logiciel Bureautique, Chariot Automoteur ou Conduite Poids lourd.
- **Pas d'impact ou positif** : Les sortants d'une formation en Restauration Rapide, Création Entreprise ou Infirmier entre janvier et avril 2020, ont gardé un taux de retour à l'emploi élevé (61%) et équivalent à la même période 2019.

Zoom sur les jeunes, les CPF autonomes et les DELD

59%

Accès à l'emploi

Les jeunes (- 26 ans) surreprésentés dans les formations en AFPR/POEI ou Infirmier, Aide-soignant

18 500 jeunes sont sortis de formation en 2020 soit un quart de l'ensemble des sortants en Auvergne-Rhône-Alpes. **Les jeunes ont un taux d'accès à l'emploi meilleur que l'ensemble des sortants (55%)**, notamment à la sortie de certaines formations : Création Entreprise (+9 pts), Restauration Rapide (+8 pts) et Conduite Poids lourd (+7 pts).

Tableau 2 : Formations les plus suivies par les jeunes et taux d'accès à l'emploi

	Nb	Taux d'accès
INFIRMIER	1280	59%
AIDE-SOIGNANT	810	67%
CHARIOT AUTOMOTEUR	760	63%
FRANCAIS LANGUE ETRANGERE	690	21%
CREATION ENTREPRISE	530	62%
RESTAURATION RAPIDE	470	73%
ANGLAIS	440	48%
CONDUITE AUTO	430	46%
AUXILIAIRE VIE SOCIALE	330	63%
AUXILIAIRE PUERICULTURE	320	78%
CONDUITE POIDS LOURD	310	75%

62%

Accès à l'emploi

Le CPF autonome, un type de formation plus présent chez le public qualifié (Technicien, Agent de maîtrise ou Cadre)

Les principales formations financées par le CPF autonome présentent de meilleur taux d'accès à l'emploi que l'ensemble des formations : Langues (+20 pts), Habilitation électrique (+13 pts), Chariot automoteur (+9 pts), Création entreprise, Logiciel bureautique ou Anglais (+6 pts).

Seule la formation en Restauration rapide fait exception avec un taux de 7 pts inférieur en CPF autonome par rapport à l'ensemble des financements.

Tableau 3 : Formations les plus financées par le CPF autonome et taux d'accès à l'emploi

	Nb	Taux d'accès
CREATION ENTREPRISE	2380	59%
CHARIOT AUTOMOTEUR	2130	71%
LOGICIEL BUREAUTIQUE	840	52%
CONDUITE AUTO	770	47%
FIMO FCO	660	71%
RESTAURATION RAPIDE	640	58%
ANGLAIS	600	51%
SAUVETAGE SECOURISME TRAVAIL	440	74%
CONDUITE POIDS LOURD	430	67%
SECURITE CIVILE	310	67%
LANGUES	310	61%

41%

Accès à l'emploi

Les demandeurs de longue durée (DELD), des résultats qui dépendent de la formation suivie

Le taux d'accès à l'emploi des demandeurs de longue durée est de 14 pts inférieur à l'ensemble des demandeurs, notamment pour les séniors (-17 pts par rapport à l'ensemble de cette classe d'âge).

Ce niveau d'accès s'explique par une part importante de formations qui n'amènent pas à une prise de poste immédiate.

Malgré tout, notons les formations Auxiliaire de Vie Sociale, Défense Prévention Sécurité et FIMO FCO qui ont un bon niveau de reclassement.

Tableau 4 : Formations les plus suivies par les DELD et taux d'accès à l'emploi

	Nb	Taux d'accès
FRANCAIS LANGUE ETRANGERE	500	17%
CHARIOT AUTOMOTEUR	410	49%
CREATION ENTREPRISE	330	36%
ANGLAIS	270	27%
BUREAUTIQUE	260	20%
ACCOMPAGNEMENT VERS EMPLOI	220	17%
FIMO FCO	210	52%
DECOUVERTE ORDINATEUR	210	11%
AUXILIAIRE VIE SOCIALE	210	54%
CONDUITE AUTO	170	34%
DEFENSE PREVENTION SECURITE	170	54%

Zoom « Domaines d'Excellence (DOMEX) »

60%
Accès à
l'emploi

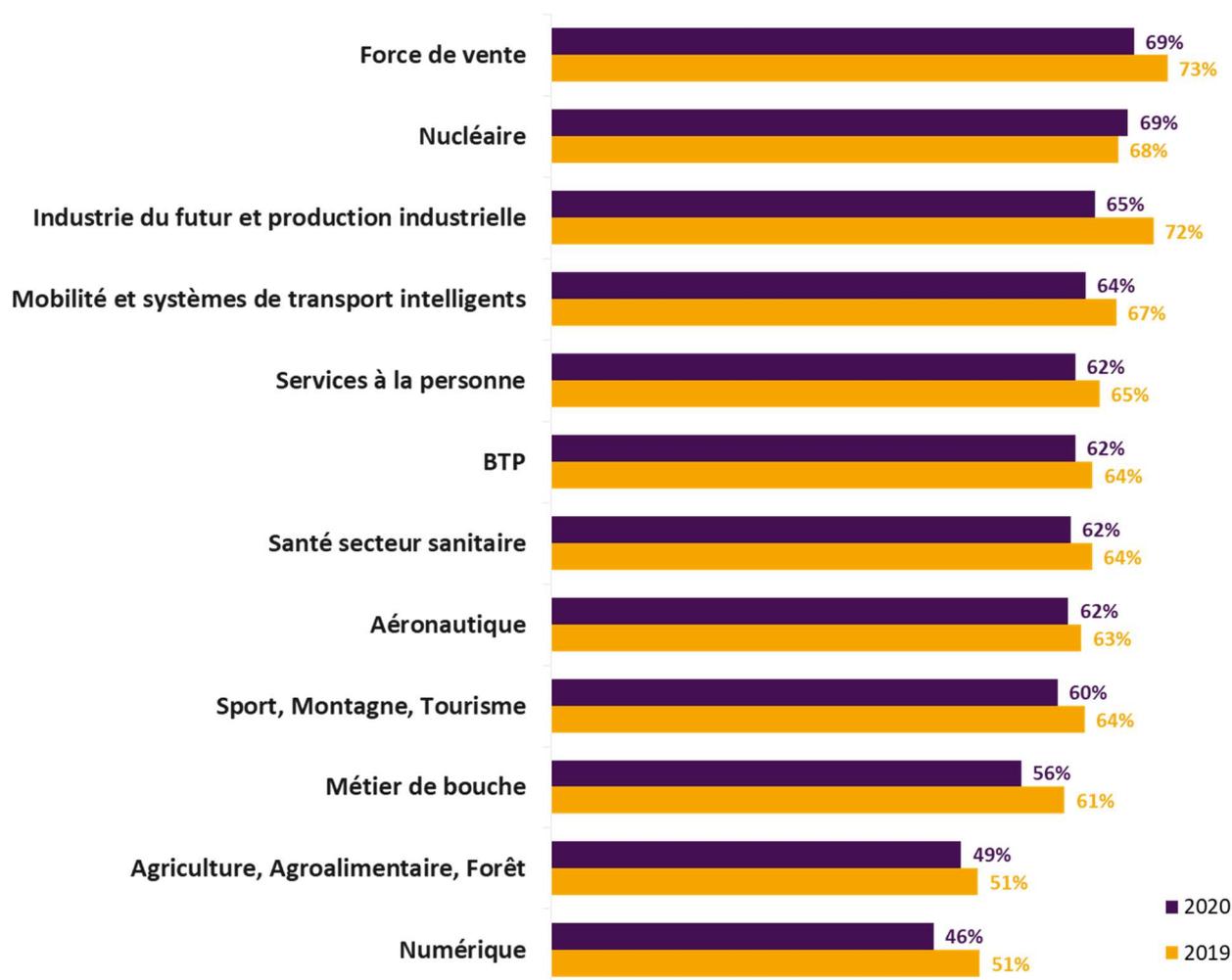
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes agit sur les secteurs les plus stratégiques pour la région, les Domaines d'Excellence (DOMEX).

46 800 demandeurs d'emploi sont sortis d'une formation appartenant à un DOMEX en 2020 (soit 60% de l'ensemble des sortants).

Leur taux d'accès à l'emploi est de 60%, soit +13 pts par rapport aux formations hors DOMEX (47%). Ce taux varie de 46% pour le Numérique (affaibli par une part importante de la formation Découverte Ordinateur) à 69% pour la Force de vente ou le Nucléaire.

L'ensemble des DOMEX, hormis le Nucléaire (+1 pt), a subi une baisse plus ou moins forte par rapport à 2019 : de -7 points pour Industrie du futur, -5 pts pour Numérique ou Métier de bouche, -4 pts pour Force de vente à -2 pts pour Agriculture, Aéronautique, BTP ou Santé.

Graphique 6 : Taux d'accès à l'emploi par DOMEX en 2019 et 2020



TOP FORMATION par DOMEX (en nombre de sortants)

(NB : Les DOMEX « Plasturgie » et « Energie » n'ont pas été détaillés au vu de leurs faibles volumes)

 <h3>BTP</h3> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Sortants</th> <th>Taux Accès</th> <th>Evol. an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>HABILITATION ELECTRIQUE</td> <td>700</td> <td>61%</td> <td>-4 pts</td> </tr> <tr> <td>ENGIN CHANTIER</td> <td>660</td> <td>67%</td> <td>+7 pts</td> </tr> <tr> <td>INSTALLATION ELECTRIQUE</td> <td>370</td> <td>63%</td> <td>-2 pts</td> </tr> </tbody> </table>		Sortants	Taux Accès	Evol. an	HABILITATION ELECTRIQUE	700	61%	-4 pts	ENGIN CHANTIER	660	67%	+7 pts	INSTALLATION ELECTRIQUE	370	63%	-2 pts	 <h3>Sport, Montagne et Tourisme</h3> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Sortants</th> <th>Taux Accès</th> <th>Evol. an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>RESTAURATION RAPIDE</td> <td>1340</td> <td>65%</td> <td>+1 pt</td> </tr> <tr> <td>CUISINE</td> <td>520</td> <td>57%</td> <td>-8 pts</td> </tr> <tr> <td>EDUCATION SPORTIVE</td> <td>460</td> <td>53%</td> <td>-7 pts</td> </tr> </tbody> </table>		Sortants	Taux Accès	Evol. an	RESTAURATION RAPIDE	1340	65%	+1 pt	CUISINE	520	57%	-8 pts	EDUCATION SPORTIVE	460	53%	-7 pts																												
	Sortants	Taux Accès	Evol. an																																																										
HABILITATION ELECTRIQUE	700	61%	-4 pts																																																										
ENGIN CHANTIER	660	67%	+7 pts																																																										
INSTALLATION ELECTRIQUE	370	63%	-2 pts																																																										
	Sortants	Taux Accès	Evol. an																																																										
RESTAURATION RAPIDE	1340	65%	+1 pt																																																										
CUISINE	520	57%	-8 pts																																																										
EDUCATION SPORTIVE	460	53%	-7 pts																																																										
 <h3>Numérique</h3> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Sortants</th> <th>Taux Accès</th> <th>Evol. an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>LOGICIEL BUREAUTIQUE</td> <td>1810</td> <td>46%</td> <td>+4 pts</td> </tr> <tr> <td>DECOUVERTE ORDINATEUR</td> <td>740</td> <td>20%</td> <td>+1 pt</td> </tr> <tr> <td>CONDUITE PROJET MULTIMEDIA</td> <td>350</td> <td>44%</td> <td>+3 pts</td> </tr> <tr> <td>INFORMATIQUE</td> <td>290</td> <td>67%</td> <td>-7 pts</td> </tr> </tbody> </table>		Sortants	Taux Accès	Evol. an	LOGICIEL BUREAUTIQUE	1810	46%	+4 pts	DECOUVERTE ORDINATEUR	740	20%	+1 pt	CONDUITE PROJET MULTIMEDIA	350	44%	+3 pts	INFORMATIQUE	290	67%	-7 pts	 <h3>Service à la personne</h3> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Sortants</th> <th>Taux Accès</th> <th>Evol. an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AUXILIAIRE VIE SOCIALE</td> <td>1360</td> <td>65%</td> <td>-3 pts</td> </tr> <tr> <td>PETITE ENFANCE</td> <td>670</td> <td>59%</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>EDUCATEUR SPECIALISE</td> <td>380</td> <td>73%</td> <td>+6 pts</td> </tr> <tr> <td>SERVICE A LA PERSONNE</td> <td>260</td> <td>52%</td> <td>-17 pts</td> </tr> </tbody> </table>		Sortants	Taux Accès	Evol. an	AUXILIAIRE VIE SOCIALE	1360	65%	-3 pts	PETITE ENFANCE	670	59%	0	EDUCATEUR SPECIALISE	380	73%	+6 pts	SERVICE A LA PERSONNE	260	52%	-17 pts																				
	Sortants	Taux Accès	Evol. an																																																										
LOGICIEL BUREAUTIQUE	1810	46%	+4 pts																																																										
DECOUVERTE ORDINATEUR	740	20%	+1 pt																																																										
CONDUITE PROJET MULTIMEDIA	350	44%	+3 pts																																																										
INFORMATIQUE	290	67%	-7 pts																																																										
	Sortants	Taux Accès	Evol. an																																																										
AUXILIAIRE VIE SOCIALE	1360	65%	-3 pts																																																										
PETITE ENFANCE	670	59%	0																																																										
EDUCATEUR SPECIALISE	380	73%	+6 pts																																																										
SERVICE A LA PERSONNE	260	52%	-17 pts																																																										
 <h3>Métier de bouche</h3> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Sortants</th> <th>Taux Accès</th> <th>Evol. an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PATISSERIE</td> <td>220</td> <td>48%</td> <td>-12 pts</td> </tr> <tr> <td>BOULANGERIE</td> <td>150</td> <td>53%</td> <td>-10 pts</td> </tr> </tbody> </table>		Sortants	Taux Accès	Evol. an	PATISSERIE	220	48%	-12 pts	BOULANGERIE	150	53%	-10 pts	 <h3>Nucléaire</h3> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Sortants</th> <th>Taux Accès</th> <th>Evol. an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>HABILITATION NUCLEAIRE</td> <td>460</td> <td>68%</td> <td>+1 pt</td> </tr> </tbody> </table>		Sortants	Taux Accès	Evol. an	HABILITATION NUCLEAIRE	460	68%	+1 pt																																								
	Sortants	Taux Accès	Evol. an																																																										
PATISSERIE	220	48%	-12 pts																																																										
BOULANGERIE	150	53%	-10 pts																																																										
	Sortants	Taux Accès	Evol. an																																																										
HABILITATION NUCLEAIRE	460	68%	+1 pt																																																										
 <h3>Aéronautique</h3> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Sortants</th> <th>Taux Accès</th> <th>Evol. an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SOUDEGE</td> <td>400</td> <td>65%</td> <td>+5 pts</td> </tr> <tr> <td>USINAGE</td> <td>230</td> <td>56%</td> <td>-6 pts</td> </tr> <tr> <td>CHAUDRONNERIE</td> <td>100</td> <td>52%</td> <td>-11 pts</td> </tr> <tr> <td>METALLURGIE</td> <td>90</td> <td>42%</td> <td>-11 pts</td> </tr> </tbody> </table>		Sortants	Taux Accès	Evol. an	SOUDEGE	400	65%	+5 pts	USINAGE	230	56%	-6 pts	CHAUDRONNERIE	100	52%	-11 pts	METALLURGIE	90	42%	-11 pts	 <h3>Agriculture, Agroalimentaire, Forêt</h3> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Sortants</th> <th>Taux Accès</th> <th>Evol. an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>GESTION EXPLOITATION AGRICOLE</td> <td>540</td> <td>43%</td> <td>-4 pts</td> </tr> <tr> <td>METHODE HACCP</td> <td>460</td> <td>43%</td> <td>-3 pts</td> </tr> <tr> <td>BONNES PRATIQUES HYGIENE AGROALIM</td> <td>300</td> <td>60%</td> <td>+8 pts</td> </tr> </tbody> </table>		Sortants	Taux Accès	Evol. an	GESTION EXPLOITATION AGRICOLE	540	43%	-4 pts	METHODE HACCP	460	43%	-3 pts	BONNES PRATIQUES HYGIENE AGROALIM	300	60%	+8 pts																								
	Sortants	Taux Accès	Evol. an																																																										
SOUDEGE	400	65%	+5 pts																																																										
USINAGE	230	56%	-6 pts																																																										
CHAUDRONNERIE	100	52%	-11 pts																																																										
METALLURGIE	90	42%	-11 pts																																																										
	Sortants	Taux Accès	Evol. an																																																										
GESTION EXPLOITATION AGRICOLE	540	43%	-4 pts																																																										
METHODE HACCP	460	43%	-3 pts																																																										
BONNES PRATIQUES HYGIENE AGROALIM	300	60%	+8 pts																																																										
 <h3>Force de vente</h3> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Sortants</th> <th>Taux Accès</th> <th>Evol. an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SECRETARIAT ASSISTANAT COMMERCIAL</td> <td>250</td> <td>66%</td> <td>-8 pts</td> </tr> <tr> <td>VENTE DISTRIBUTION</td> <td>230</td> <td>65%</td> <td>+7 pts</td> </tr> <tr> <td>TECHNICO-COMMERCIAL</td> <td>200</td> <td>71%</td> <td>-5 pts</td> </tr> <tr> <td>LIBRE-SERVICE</td> <td>160</td> <td>47%</td> <td>-17 pts</td> </tr> <tr> <td>VENTE PAR TELEPHONE</td> <td>150</td> <td>76%</td> <td>-1 pt</td> </tr> <tr> <td>GESTION RELATION CLIENT</td> <td>120</td> <td>89%</td> <td>+13 pts</td> </tr> </tbody> </table>		Sortants	Taux Accès	Evol. an	SECRETARIAT ASSISTANAT COMMERCIAL	250	66%	-8 pts	VENTE DISTRIBUTION	230	65%	+7 pts	TECHNICO-COMMERCIAL	200	71%	-5 pts	LIBRE-SERVICE	160	47%	-17 pts	VENTE PAR TELEPHONE	150	76%	-1 pt	GESTION RELATION CLIENT	120	89%	+13 pts	 <h3>Mobilité et systèmes de transports intelligents</h3> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Sortants</th> <th>Taux Accès</th> <th>Evol. an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CHARIOT AUTOMOTEUR</td> <td>3850</td> <td>63%</td> <td>+1 pt</td> </tr> <tr> <td>CONDUITE AUTO</td> <td>1610</td> <td>46%</td> <td>-8 pts</td> </tr> <tr> <td>FIMO FCO</td> <td>1540</td> <td>69%</td> <td>-4 pts</td> </tr> <tr> <td>CONDUITE POIDS LOURD</td> <td>1410</td> <td>68%</td> <td>-2 pts</td> </tr> <tr> <td>TRANSPORT MARCHANDISE</td> <td>850</td> <td>70%</td> <td>-2 pts</td> </tr> <tr> <td>TRANSPORT EN COMMUN ROUTIER</td> <td>780</td> <td>73%</td> <td>-3 pts</td> </tr> <tr> <td>TRANSPORT SANITAIRE</td> <td>740</td> <td>73%</td> <td>-3 pts</td> </tr> </tbody> </table>		Sortants	Taux Accès	Evol. an	CHARIOT AUTOMOTEUR	3850	63%	+1 pt	CONDUITE AUTO	1610	46%	-8 pts	FIMO FCO	1540	69%	-4 pts	CONDUITE POIDS LOURD	1410	68%	-2 pts	TRANSPORT MARCHANDISE	850	70%	-2 pts	TRANSPORT EN COMMUN ROUTIER	780	73%	-3 pts	TRANSPORT SANITAIRE	740	73%	-3 pts
	Sortants	Taux Accès	Evol. an																																																										
SECRETARIAT ASSISTANAT COMMERCIAL	250	66%	-8 pts																																																										
VENTE DISTRIBUTION	230	65%	+7 pts																																																										
TECHNICO-COMMERCIAL	200	71%	-5 pts																																																										
LIBRE-SERVICE	160	47%	-17 pts																																																										
VENTE PAR TELEPHONE	150	76%	-1 pt																																																										
GESTION RELATION CLIENT	120	89%	+13 pts																																																										
	Sortants	Taux Accès	Evol. an																																																										
CHARIOT AUTOMOTEUR	3850	63%	+1 pt																																																										
CONDUITE AUTO	1610	46%	-8 pts																																																										
FIMO FCO	1540	69%	-4 pts																																																										
CONDUITE POIDS LOURD	1410	68%	-2 pts																																																										
TRANSPORT MARCHANDISE	850	70%	-2 pts																																																										
TRANSPORT EN COMMUN ROUTIER	780	73%	-3 pts																																																										
TRANSPORT SANITAIRE	740	73%	-3 pts																																																										
 <h3>Industrie du futur et production industrielle</h3> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Sortants</th> <th>Taux Accès</th> <th>Evol. an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>MAROQUINERIE</td> <td>780</td> <td>71%</td> <td>-13 pts</td> </tr> <tr> <td>CONDUITE INSTALLATIONIndustr.</td> <td>280</td> <td>60%</td> <td>+5 pts</td> </tr> <tr> <td>MAINTENANCE INDUSTRIELLE</td> <td>190</td> <td>58%</td> <td>-11 pts</td> </tr> <tr> <td>CAO</td> <td>120</td> <td>51%</td> <td>-37 pts</td> </tr> <tr> <td>FIBRE OPTIQUE</td> <td>110</td> <td>82%</td> <td>+14 pts</td> </tr> </tbody> </table>		Sortants	Taux Accès	Evol. an	MAROQUINERIE	780	71%	-13 pts	CONDUITE INSTALLATIONIndustr.	280	60%	+5 pts	MAINTENANCE INDUSTRIELLE	190	58%	-11 pts	CAO	120	51%	-37 pts	FIBRE OPTIQUE	110	82%	+14 pts	 <h3>Santé</h3> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Sortants</th> <th>Taux Accès</th> <th>Evol. an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>INFIRMIER</td> <td>1823</td> <td>60%</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>AIDE-SOIGNANT</td> <td>1588</td> <td>68%</td> <td>-3 pts</td> </tr> <tr> <td>AUXILIAIRE PUERICULTURE</td> <td>489</td> <td>75%</td> <td>+2 pts</td> </tr> </tbody> </table>		Sortants	Taux Accès	Evol. an	INFIRMIER	1823	60%	0	AIDE-SOIGNANT	1588	68%	-3 pts	AUXILIAIRE PUERICULTURE	489	75%	+2 pts																				
	Sortants	Taux Accès	Evol. an																																																										
MAROQUINERIE	780	71%	-13 pts																																																										
CONDUITE INSTALLATIONIndustr.	280	60%	+5 pts																																																										
MAINTENANCE INDUSTRIELLE	190	58%	-11 pts																																																										
CAO	120	51%	-37 pts																																																										
FIBRE OPTIQUE	110	82%	+14 pts																																																										
	Sortants	Taux Accès	Evol. an																																																										
INFIRMIER	1823	60%	0																																																										
AIDE-SOIGNANT	1588	68%	-3 pts																																																										
AUXILIAIRE PUERICULTURE	489	75%	+2 pts																																																										

Sources et méthodes

SOURCES

Données produites à partir du fichier des sortants de formation de Pôle emploi (pour le repérage des sortants de formation) et du Fichier Historique Administratif (FHA) et des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) pour l'identification des reprises d'emploi.

Le fichier des sortants de formation est produit à partir des données opérationnelles de Pôle emploi (attestations d'inscription en stage) appariées avec celles du Fichier Historique Administratif (FHA).

CHAMP

Ensemble des formations suivies par les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, à l'exclusion des formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation, qu'elles soient financées par Pôle emploi ou par une autre structure, et quelle que soit la rémunération perçue par le demandeur d'emploi.

INDICATEUR D'ACCES A L'EMPLOI (AU SENS DE L'INDICATEUR FOR1)

Il vise à repérer l'accès à un emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent la sortie de formation. Il correspond à l'indicateur de la convention tripartite FOR1.

Numérateur : demandeurs d'emploi ayant achevé au mois M une formation prescrite par Pôle emploi (hors formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation) et qui, entre la date de sortie de formation et M+6, ont eu accès à un emploi, c'est-à-dire pour lesquelles l'une au moins des situations suivantes est observée :

- sont en catégorie C (ont déclaré une activité réduite de plus de 78 h) sans être en catégorie A ou B le mois suivant ;
- sont sortis des listes pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- sont en catégorie E en fin de mois;
- ont une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un contrat de 30 jours ou plus prenant effet entre M+1 et M+6 transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrat de travail temporaire).

Dénominateur : demandeurs d'emploi ayant achevé au mois M une formation prescrite par Pôle emploi (hors formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation).

L'évaluation de l'indicateur pour l'année N est réalisée à partir du rapport entre le cumul des numérateurs et le cumul des dénominateurs sur la période.

INTERPRETATION

Certaines reprises d'emploi ne sont pas repérées par les DPAE :

- cas des salariés de particuliers employeurs, d'employeurs publics lorsqu'ils recrutent sur un contrat de droit public et d'employeurs à l'étranger, non couverts par les DPAE ;
- les missions d'intérim ne sont pas prises en compte, car la durée de mission n'est pas renseignée dans les DPAE.

Et une partie seulement de ces reprises d'emploi non repérées par des DPAE sont repérées par le FHA (basculées en catégorie C ou E, sortie pour reprise d'emploi déclarée...).

Inversement, l'indicateur compte des retours à l'emploi qui n'ont en réalité pas lieu. En effet, toutes les DPAE ne se concrétisent pas par une embauche effective : le taux de transformation en embauche effective est estimé à 90%.

Cet indicateur est fortement affecté par la conjoncture et par la structure des caractéristiques des formations et des demandeurs d'emploi en formation.

LES TYPES DE FORMATION

- **Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POE individuelle)** : d'une durée maximale de 400h, ces formations permettent au demandeur d'emploi d'acquérir des compétences nécessaires pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée par une entreprise à Pôle emploi. Le projet d'embauche de l'employeur détermine l'aide mobilisable : CDI ou contrat d'au moins 12 mois pour la POEI, contrat de 6 à 12 mois pour l'AFPR.
- **Action de Formation Conventionnée (AFC)** : l'action de formation conventionnée par Pôle emploi vise à développer les compétences des demandeurs d'emploi inscrits, en particulier ceux de faible niveau de qualification et/ou en reconversion, pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.
- **Aide Individuelle à la Formation (AIF)** : elle est attribuée par Pôle emploi pour financer une formation professionnelle nécessaire au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise lorsque les autres dispositifs ne peuvent être mobilisés.
- **Autres formations** : depuis le premier trimestre 2020, il s'agit des formations financées par les demandeurs d'emploi via l'application **Mon compte personnel de formation (CPF Autonome)**. S'ajoute à celles-ci les stages financés par les **Conseils régionaux** et de la **Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC)**, financée par les OPCO et Pôle emploi. La POE collective concerne les programmes conduisant à la découverte des métiers d'un secteur, ou d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche. Au contraire de la POE individuelle, la POE collective n'est pas soumise à l'obligation d'un dépôt d'offre d'emploi préalable à la mise en œuvre de la formation.